

Zeitschrift: Schweizer Film = Film Suisse : offizielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz

Herausgeber: Schweizer Film

Band: 8 (1943)

Heft: 122

Artikel: Films et cinémas en Angleterre

Autor: Porges, Friedrich

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-734349>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Concours suisse d'amateurs

La Fédération suisse des Clubs de cinéamateurs à laquelle sont affiliés onze clubs régionaux, ouvre à nouveau, pour le début d'octobre, son 9^{me} concours national du meilleur film d'amateurs de Suisse.

Le film qui obtiendra la meilleure place

au classement recevra comme prime le challenge offert par le Conseil fédéral. Tous renseignements concernant les conditions de participation au concours peuvent être obtenus auprès du président central de la F.S.C.A., M. Jean Borel, Neuchâtel.

L'âge d'entrée dans les Cinémas à Bâle

Jusqu'ici, les jeunes gens de moins de 16 ans, qu'ils fussent ou non accompagnés, ne pouvaient aller au cinéma que si les séances étaient organisées à l'intention de la jeunesse. Désormais, le contrôle sera plus sévère en raison des représentations

faites par les autorités s'occupant spécialement des adolescents. L'entrée dans les cinémas sera tout simplement interdite aux jeunes gens au dessous de 16 ans. Dorénavant, les contrevenants seront punis et non plus les propriétaires de cinémas.

Films et cinémas en Angleterre

(De notre collaborateur permanent.)

Londres, juin.

Ceux qui douteraient encore que le cinéma soit désormais le véritable théâtre populaire devront bel et bien se laisser convaincre par les preuves que nous en donnons ces années de guerre. Un membre influent du comité de l'association des propriétaires de cinémas britannique a déclaré ces jours derniers :

« L'Angleterre compte aujourd'hui 5000 cinémas régulièrement exploités. Leurs recettes s'élèvent chaque année à des centaines de millions de livres-sterling. Les cinémas anglais occupent au total quelque 100 000 employés. Et les plus récentes statistiques prouvent que l'an dernier pas moins de 1500 millions de places des diverses catégories — autrement dit un milliard et demi — ont été vendues aux guichets des cinémas britanniques. »

Ces constatations se passent de commentaires. On pourrait ajouter cependant que les chiffres enregistrés ces dernières semaines encore dénotent un accroissement constant dans la fréquentation des cinémas. Des représentations cinématographiques devant des salles comblées ne sont pas une exception — non seulement le samedi et le dimanche, mais en semaine ; il arrive fort souvent qu'on ne trouve plus de place. Certains films, qui ont été projetés pendant des mois dans les grandes salles d'exclusivité, sont suivis jusque dans les salles de faubourg par des amateurs enthousiastes. Jeunes et vieux fréquentent assidûment les salles obscures, et les jeunes d'autant plus que très peu de films sont interdits à la jeunesse.

La fréquentation des cinémas a-t-elle une mauvaise influence sur la jeunesse ? Cette question à laquelle éducateurs et magistrats répondaient jusqu'à présent par un oui énergique, vient d'être catégoriquement

niée par un juge anglais. Selon les observations faites par ce magistrat, les délits dont se rendent coupables certains jeunes ne sont jamais provoqués par la fréquentation des cinémas ni par les films qu'ils ont pu voir. Cette constatation vaut aussi bien pour les jeunes garçons que pour les jeunes filles. Le maire d'une cité anglaise a déclaré de son côté que le très haut niveau atteint par les films modernes a fait du cinéma une institution de première importance pour la formation artistique et intellectuelle de la jeunesse.

Le « Brains Trust » lui-même, un groupe de savants et d'intellectuels qui répond à la radio à des questions posées par le public, vient de donner la réponse que voici à la question suivante : « Est-il normal de permettre à des enfants de 14 à 16 ans de fréquenter les cinémas et d'y voir tous les films ? » — Réponse : « Il n'y a rien à objecter à ce que les jeunes fréquentent les cinémas. Ce qu'ils y voient et ce qu'ils y entendent ne leur fera aucun mal. »

*

Bien que le récent impôt de consommation ait contribué à augmenter encore le prix des places, on ne constate aucune diminution des entrées, ni même de déplacements dans les diverses catégories de sièges. Les spectateurs restent donc fidèles à leurs places habituelles et ne se lancent pas sur les rangées les moins chères.

Durant les prochains mois d'été, la reprise d'un certain nombre de grands films, dont il existe encore d'excellentes copies fort peu usagées, permettra d'économiser toujours davantage le matériel neuf. Ces reprises répondront en même temps aux vœux de très nombreux spectateurs, fort désireux de revoir des films qui leur avaient plu ou de voir enfin certains chefs-

d'œuvre dont ils avaient manqué la première projection. Une organisation spéciale de distribution et de répartition des reprises permettra aux loueurs comme aux propriétaires de salles des bénéfices accrus.

Mais un grand nombre de nouveaux films anglais et américains vont également être présentés en première vision, de sorte qu'il ne manquera certes pas de spectacles inédits. Dans les quatre plus grandes salles d'exclusivité britanniques viennent d'être projetées pour la première fois quelques bandes de grande classe : « We dive at dawn » (Nous émergerons à l'aube) est un film à grand spectacle consacré aux sous-marins. Une action passionnante et une photographie éblouissante font valoir le jeu des remarquables acteurs que sont Eric Partman et John Mills. « Cabin in the Sky » (Une cabane dans le ciel) est un curieux film Metro-Goldwyn-Mayer, joué exclusivement par des nègres, dont Ethel Waters, « Rochester » et Lena Horne. L'histoire se passe en rêve, et rappelle assez par son contenu « Green Pastures » (Les verts pâturages) qu'on a pu voir en Suisse il y a cinq ou six ans. Un certain nombre de scènes très émouvantes, et d'autres fort amusantes, lui vaudront sans nul doute un très gros succès auprès du public. « Something to shout about » (C'est à hurler !) est une comédie musicale chantée, alerte et joyeuse, jouée par Cole Porter et Janet Blair. « Girl Trouble » (Ennuis de jeune fille) donne à Joan Bennet l'occasion de faire valoir sa radieuse personnalité dans le rôle d'une jeune fille obligée de jouer les Cendrillon après avoir perdu sa fortune, mais qu'un millionnaire, en la personne de Don Amèche, vient tirer à temps de ses soucis.

Tandis que des salles d'exclusivité viennent d'accueillir ces quatre bandes, les autres cinémas sont encore munis pour des semaines. La grande salle Paramount « Plaza » projette par exemple un double programme : « The cat and the canary » avec Bob Hope et Paulette Goddard, et « Sing, you Sinners » (Chantez, vous autres pécheurs !) ; une autre salle Paramount présente depuis trois mois avec un succès prodigieux « Star spangled Rythm », avec plus d'une douzaine des stars les plus fameuses. L'Odéon donne un film en costumes : « The black Swan » (Le cygne noir), d'après l'œuvre bien connue de Raphael Sabatini, avec Tyrone Power, la ravissante Maureen O'Hara et Thomas Mitchell : c'est la quatrième semaine d'une projection qui promet de durer quelque temps encore. « The Crystall Ball » (La boule de cristal), une aimable comédie animée par Ray Milland et Paulette Goddard, tient également l'écran depuis plus d'un mois dans un autre cinéma.

Puisque nous parlons des films projetés « en série », on peut rappeler que la fameuse bande « Gone with the wind » (Autant en emporte le vent) vient d'entrer dans sa quatrième année de projection in-

interrompue dans le cinéma où elle fut présentée pour la première fois ! Ce film fait toujours des salles combles ; on continue de louer à l'avance, et pourtant, le film a été montré dans d'autres salles londoniennes et en province aussi ! Il semble bien s'agir là du plus inépuisable « filon » qu'ait connu le cinéma !

Parmi les œuvres intéressantes annoncées pour bientôt à Londres, signalons « Lassie comes home », un film en technicolor avec le petit Roddy McDowall, que n'ont pas oublié tous les spectateurs de « Qu'elle était verte ma vallée ». Il a cette fois le rôle principal. « Fight for freedom » (La lutte pour la liberté) est un film passionnant animé par Rosalind Russel, Fred Mac Murray et Herbert Marshall ; « City without men » (La ville sans hommes), nous ramènera Linda Darnell et Edgar Buchanan.

La production britannique se développe toujours. Alexandre Korda est rentré d'Hollywood à Londres pour réaliser son grand projet : tourner « Guerre et paix » de Tolstoï. Selon un accord intervenu avec la MGM, plusieurs stars de cette compagnie viendront à Londres pour participer à cette grande réalisation. Merle Oberon, la femme de Korda, tiendra le rôle principal. A côté de nombreuses autres bandes en préparation, Richard Tauber, le fameux ténor, se prépare aussi à tourner une opérrette de sa composition : « Old Chelsea ». D'ici l'automne, un certain nombre de nouveaux films britanniques sera prêt à animer aussi les écrans londoniens, et une bonne partie d'entre eux connaîtra également le succès aux Etats-Unis.

Friedrich Porges.

Les cachets des Etoiles du cinéma français sont la cause de préoccupations

Le premier, Jean Gabin, a atteint le million comme honoraires, pour un seul film : « Le quai des brumes ». L'hebdomadaire « 7 jours » a poussé l'indiscrétion au point de nous apprendre ce qui suit :

Malgré la somme, de si belle apparence, Jean Gabin n'a pas réalisé la bonne affaire qu'on croit. Il eut gagné à encaisser une somme de plus modeste apparence. Probablement alléché par cette unité qui constitue encore, pour beaucoup, un attrait irrésistible, le fisc n'a rien trouvé de mieux que de soulager Gabin de la bagatelle de 400.000 francs. On dit, « 7 jours » est l'indiscret, que depuis lors Jean Gabin a fait de sérieux progrès en arithmétique, car il est arrivé à découvrir que s'il s'était contenté d'un cachet de 900.000 francs, le fisc aurait été la principale victime, puisqu'il n'aurait pu prélever que 150.000 francs. Ainsi, la compagnie cinématographique eut gagné 100.000 francs et Gabin 150.000. Evidemment, on ne peut penser à tout !

Maurice Chevalier qui pendant plus de deux ans s'était reposé des fatigues de l'écran, n'est pas content de la publicité faite au sujet de prétendus cachets d'un million qu'il aurait reçus pour chacun des films qu'il a tournés. Le jour où la presse fit courir ce faux bruit, dit-il, il ne reçut pas moins de 165 lettres de « tapeurs » de toutes espèces. Un de ceux-ci, entre autre, lui demandait tout simplement la bagatelle de cinq millions pour armer une flotille pour la pêche ! Qu'en sera-t-il maintenant qu'il a touché un million et demi pour le film « Le vagabond de la pluie » ? Pauvre Maurice, la réclame, ça se paie !

Personne, jusqu'à maintenant, n'a pu dire avec certitude ce que le grand comique du Film, Fernandel, gagne. Par contre, on

peut, avec plus de précision, indiquer ce qu'il ne gagne pas. Sur une encaisse globale de 3 millions de francs, il doit laisser au fisc 13 %, soit 390.000 francs et 30 % vont aux frais occasionnés par l'exercice de sa profession. Cela représente encore 900.000 francs. Un impôt supplémentaire

de 70 % sur la partie de gain dépassant 400.000 francs l'a contraint d'abandonner encore 987.000 francs. A cela s'ajoutent un impôt sur les meubles, les dépenses que sa position sociale lui impose, les dons d'obligation auxquels il ne peut se soustraire. En bref, Fernandel, sur trois millions, arrive à peine à sauver 500.000 francs desquels il lui faut déduire encore les frais d'entretien de sa voiture.

Jusqu'à ces temps derniers, Fernandel, comme tout le monde, employait le tram pour ses déplacements en ville. Mais sa présence causait de telles perturbations dues à l'enthousiasme des usagers des trams, que l'administration de ceux-ci lui fit parvenir la lettre suivante (suivant une note qui nous est parvenue du « Film » de Marseille) :

« Vos représentations en faveur des œuvres du « Secours National » ont produit 7 millions de francs ; d'autre part, vous donnez 20.000 francs par mois en faveur des paquets pour les prisonniers de guerre. En considération de ce qui précède, le Gouvernement vous autorise à posséder et à employer une auto, pour vos déplacements. Dans ces conditions, nous vous serions donc très obligés de bien vouloir recourir à ce moyen de transport, en vous gardant bien de monter sur nos trams... »

Tino Rossi est encore le plus malin, puisqu'il serait arrivé à sauvegarder ses cachets, par Dieu sait quelle « combine », en touchant comme acteur et comme chanteur, plus de deux millions !

Le film en Argentine

Les récents événements politiques ont attiré l'attention de l'Europe sur l'Argentine. Avant la subversion, la « Frankfurter Zeitung » a publié, de Buenos Aires, le commentaire suivant :

En Argentine, l'industrie du film n'en est plus à ses débuts. Même en tenant compte de la marche accélérée du film, son essor dans ce pays en a été vraiment rapide. Le début du film sonore argentin, il y a de cela sept ou huit ans, était marqué par une photographie de valeur moyenne, par des acteurs ayant une mauvaise diction, par une sonorité déplorable et par l'absence absolue de sujets à film. On se posait alors avec droit la question : Pourquoi l'industrie du film ne tirerait-elle pas ses sujets des problèmes qui touchent l'Amérique du Sud et l'Argentine, relatifs aux questions des indiens, aux problèmes agraires et sociaux et à l'histoire du pays ? Entre temps, le film argentin s'est considérablement développé. Un studio cinématographique, fondé par l'Etat même, envoya des opérateurs dans différentes provinces argentines peu connues, à Catamarca, Rioja, Jujuy et Mendoza.

Une série de films documentaires caractéristiques ont, dès lors, permis de se faire une idée de la vie à l'intérieur du pays. Les visages des tisseurs de tapis et de ponchos des provinces de Jujuy et Catamarca ainsi que ceux des vendangeuses de Mendoza furent, sur l'écran, d'un effet remarquable.

Un autre genre de film très soigné en Argentine, est le film historique. Sur ce point, ces trois dernières années ont été marquées par quelques succès mérités, entre autres, les films : « Cura Gaucho », puis « Le prêtre Gaucho » qui relate la vie du populaire Cura Brochero dans un village délaissé de la Sierra Cordoba ; un des plus éminents acteurs d'Argentine, Enrique Muino, y tient le rôle principal. Depuis peu, le film « La guerre Gaucho », d'après le livre du même nom de Léopold Lugones, a été terminé. Ce film relate un épisode de la guerre d'indépendance en Argentine. Il nous fait assister à l'action des guérillas sous le commandement du Gaucho Guemes, en Argentine du nord. Alors que les troupes régulières argentines n'arrivaient pas à défendre les frontières contre les espagnols, l'armée des Gauchos, mal